

AFFRANCHIR
AU TARIF
EN VIGUEUR

Demande d'information sans engagement

A renvoyer à votre conseiller prévoyance :



Grégory & Romuald HOUSSIN
1, rue de Rome - 77144 Montévrain

Des professionnels reconnus

Vous n'êtes plus seul dans vos démarches, des professionnels sont à votre écoute.

Protection obsèques est un véritable contrat signé avec un professionnel des services funéraires soucieux du respect de l'éthique et des libertés de la famille.



FAP (Funéraire Assistance Prévoyance)

L'Association loi 1901 **FAP** a choisi, pour distribuer ses contrats obsèques, la société FAPE OBSÈQUES.

Spécialiste des assurances liées au monde funéraire, FAPE se positionne en tant que partenaire des opérateurs funéraires depuis 1992.

Il diffuse ses contrats par l'intermédiaire d'un réseau de plus de 1 000 Pompes Funèbres partenaires dans toute la France.

Generali Assurances et Europ Assistance

Créé en 1831, le **groupe Generali** représente 191 sociétés implantées dans 69 pays, soit 58 000 professionnels de l'assurance au service de plus de 30 millions de clients.

Generali est aujourd'hui le 1^{er} assureur vie européen.

Europ Assistance, filiale assistance du **groupe Generali**, est implantée dans le monde entier. **Europ Assistance** possède une Organisation de Groupe international qui regroupe : 34 compagnies présentes sur tous les continents, 38 plates-formes téléphoniques, 208 correspondants à travers le monde et 401 000 prestataires de services référencés.

DOCUMENT NON CONTRACTUEL - Commercialisé par FAPE OBSÈQUES SAS au capital de 40 000 euros - RCS Lille B 478 782 915 - Assurance responsabilité civile et garantie financière en application des art. L 530.1 et L 530.2 du code des assurances - Assuré par GENERALI Société Anonyme Française d'Assurance sur la Vie - Entreprise régie par le Code des Assurances - Capital social: 117 637 036 entièrement versé - Siège social : 7 boulevard Haussmann, 75440 Paris cedex 09 - Siren 331 691 683 RCS Paris - Tél: 01 58 38 27 00 - Télécopie: 01 58 38 29 99 - Internet: www.assurances.generali.fr - Offset Impression: 03 20 93 28 20



avec  europ assistance

Protection Obsèques

AIMER C'EST PRÉVOIR



FAPE
OBSÈQUES

Un véritable témoignage d'amour...

Un jour, vous ne serez plus là et vous ne voudrez laisser à vos proches que de beaux souvenirs.

Aujourd'hui, vous voulez épargner à votre famille tous les détails matériels et financiers liés à vos obsèques...

Le respect de vos dernières volontés

Vous souhaitez préparer à l'avance vos obsèques pour avoir la certitude qu'elles se dérouleront telles que vous les aviez envisagées.

Notre contrat "**Protection Obsèques**" a pour objet de régler un capital directement à l'entreprise funéraire de votre choix. Cette dernière respectera toutes vos volontés.

"**Protection Obsèques**" couvre les frais des obsèques choisies de votre vivant.

Un contrat "sur mesure"

- **La garantie du règlement des prestations et des services** que vous avez, au préalable, choisis et estimés avec votre conseiller funéraire.
- **Une garantie totale et immédiate** dès la signature du contrat et le paiement de la première cotisation.
- La possibilité de souscrire **quel que soit votre âge et votre état de santé**.
- **Une cotisation fixe**, définie à l'origine du contrat.
- **Un mode de financement souple**, avec au choix un versement unique, périodique ou viager.
- **De véritables garanties d'assistance** telles que le rapatriement du défunt, l'envoi d'un proche sur le lieu du décès, le soutien psychologique des familles...



Profitez de la vie en toute sérénité, vos obsèques sont assurées et vos proches libérés.

Bénéficiez du cadre avantageux de l'assurance vie

- Capital exonéré de droits de succession dans les limites fixées par la législation en vigueur.
- Capital revalorisé chaque année, pour faire face à l'augmentation du prix des prestations funéraires.

DEMANDE D'INFORMATION SANS ENGAGEMENT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél : E-mail :
Date de naissance :

Oui, je souhaite recevoir par courrier une étude personnalisée

Oui, je souhaite être contacté pour un rendez-vous avec un conseiller prévoyance

Inhumation

Prévue au cimetière de :
Concession existante : oui non
Si concession existante : caveau fosse pleine terre

Crémation

dispersion des cendres **oui** **non**
Dépôt au columbarium
Scellement sur un monument
Inhumation de l'urne